

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	36 (1907)
Heft:	6
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voici ce que disent les initiateurs pour démontrer l'opportunité de leur œuvre : « Le métaphysicien est devenu curieux des plus récentes découvertes psychologiques ; le psychologue, à son tour, s'interroge sur la valeur critique de ses procédés et de ses hypothèses. Le théologien se préoccupe des points de vue nouveaux qui ont surgi dans le champ de la théologie biblique et de l'histoire des doctrines théologiques, tandis que, de leur côté, bibliques et historiens se demandent quels rapports ils doivent entretenir avec la théologie spéculative, si intimement liée au dogme. Même entre les philosophes et les savants qui, à un titre ou à un autre, font de la religion l'objet de leur étude, des rapports s'établissent déjà qui témoignent qu'on a, de part et d'autre, le désir de se connaître et de ne point se perdre de vue. Plus le contact s'étendra et s'affermira, plus efficacement sera assuré ce progrès *concordant* des sciences diverses, qui est le vœu de tous les esprits sages. »

Mais, pensera plus d'un lecteur de ces lignes, les matières traitées dans cette nouvelle et savante revue seront à cent coudées au-dessus des connaissances du modeste instituteur primaire. Bien sûr ! D'autre part, le prix de l'abonnement, 14 fr. par an, n'est guère à la portée de nos bourses. Bien sûr encore ! Cependant, il est dans toutes les classes du personnel enseignant, tant inférieur que supérieur, des « bûcheurs » qui désirent se tenir au courant des progrès de la psychologie. A ceux-là, notre petite information sera peut-être utile ; et si, par exemple, la revue nouvelle trouvait place, à côté des nombreuses et très instructives publications auxquelles le Musée pédagogique est abonné, les intéressés pourraient la consulter au même titre que celles-ci, c'est-à-dire gratuitement.

R. CHASSOT.

Chronique scolaire

Lucerne. — Le *Schulblatt* vient de publier les comptes annuels de la Caisse de retraite des instituteurs. La fortune totale est de 200 000 fr., non compris toutefois un montant de 20 000 fr., dont les intérêts sont employés à couvrir les frais d'une rente due à un généreux donateur. Il y a une augmentation de 21 679 fr. pour l'année qui vient de s'écouler.

Pendant l'année 1906, les instituteurs lucernois ont eu 62 conférences, auxquelles ont assisté plus de 500 membres. Une trentaine de rapporteurs ont traité les deux questions mises à l'étude par la Direction de l'Instruction publique ; quarante autres ont présenté des travaux sur différents sujets de libre choix, tels que des récensions d'ouvrages, des critiques littéraires et des thèmes de pédagogie. Ainsi, une conférence tenue à Escholzmatt a roulé sur la question des exercices et des devoirs scolaires ; une autre,

tenue à Habsbourg, s'est occupée des moyens qu'on pourrait employer à l'école pour combattre l'abus de l'alcool, etc.

Appenzell. — Etablie il y a une vingtaine d'années, la Caisse de retraite pour les instituteurs de Rhôdes-Intérieures continue à prospérer. Elle est alimentée par les cotisations des membres de l'Association, par un subside de l'Etat et des communes, enfin par des testateurs généreux. Jusqu'ici, les premiers ont versé 8521 fr., les seconds 10040 fr. et les derniers 2200 fr. Les dépenses en secours accordés depuis la fondation montent à la somme de 5242 fr. Etablie sur des bases sûres, la Caisse réalise chaque année des bénéfices, qui permettront de venir en aide d'une façon plus efficace aux instituteurs indigents.

Saint-Gall. — Le nouveau programme de l'Ecole normale vient d'être admis par l'autorité supérieure. Il prévoit de notables améliorations : l'économie domestique, les travaux manuels, les exercices oratoires, etc., seront mieux cultivés. L'étude de l'orgue reste facultative, mais la dispense ne sera accordée qu'avec l'assentiment des parents. Chaque élève doit recevoir des leçons de musique instrumentale ; il peut choisir entre le piano et le violon.

Pénurie d'instituteurs. — Vingt écoles sont vacantes et ce nombre va en augmentant. Pour favoriser la carrière de l'enseignement, la Commission de l'Association des instituteurs a proposé d'élever le traitement des instituteurs et de le porter au minimum de 1400 fr.

Schwyz. — Le 31 janvier dernier, a eu lieu la réunion des membres de l'Association catholique des instituteurs. Malgré le froid très vif une trentaine de membres répondirent à l'appel qui leur avait été adressé. Ils n'eurent pas à se repentir d'avoir affronté l'intempérie de la saison. M. Frei présenta un rapport très remarquable, qui a provoqué un grand enthousiasme et dans lequel il a parlé du but de l'Association.



La lampe du sanctuaire

« *Je t'aime, ô lampe symbolique,
Et l'humble rayon de ton feu
Me chante la note mystique
Qui parle doucement de Dieu...*